

Chères Amies, Chers Amis,

POUR VOTRE INFORMATION.

Le Conseil d'administration de la CAVEC s'est réuni le Mercredi 19 Octobre 2022.

Suite à une information que j'ai reçue de Christophe MAERTENS, Administrateur de l'AROEC et de la CAVEC, la retraite complémentaire sera augmentée de 5,6% à effet du 1^{er} Janvier 2023.

Bien cordialement.

Le Président.

C DRUELLE.

